

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 6

Artikel: La crise
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
Pour l'étranger, 20 cent.

La crise.

Depuis une quinzaine de jours, on n'entend plus parler que de désastres financiers, de ventes à découvert, de reports, de différences, etc.; les journaux en font un tableau navrant et l'on rencontre, par-ci, par-là, des figures sombres, des gens morbillant, tordant fiévreusement leur moustache et maudissant leur mauvaise chance.

Est-ce qu'il y aura donc toujours des hommes assez insensés pour vouer, de gaité de cœur, aux caprices du hasard, leur sort et celui de leur famille; pour courir le risque de détruire en un jour une fortune qu'ils ont amassée péniblement ou que leurs parents leur avaient religieusement conservée ?...

Hélas ! oui, il y en aura toujours, il y en aura tant que l'ennemi sera là !

Quel ennemi ? me direz-vous. — L'ennemi le plus terrible de notre siècle, celui qui dirige sans cesse nos regards vers les gens plus haut placés que nous, et ne les arrête jamais sur ceux qui occupent une condition inférieure à la nôtre.

Dès lors, libre carrière est ouverte à l'orgueil, à l'amour du luxe et de la fortune, se traduisant sous les formes les plus désastreuses et les plus multiples.

On commence par dissimuler son origine; on cherche à faire oublier qu'on est fils d'un perruquier, d'un tailleur ou de tout autre honnête industriel, dont on a cependant hérité un joli patrimoine, fruit de son travail et de son économie.

On se figure que puisque le voisin prend des premières places en chemin de fer et en bateau à vapeur, on ne peut guère faire autrement; et que s'accorder chaque dimanche, et au besoin une ou deux fois la semaine, une jolie promenade comme lui, ce n'est pas un bien grand crime. Et puis l'on dîne à l'hôtel, où l'on est grandement servi, où l'on vous prend pour un grand seigneur.... Ça fait toujours bien de dîner à l'hôtel !

Puis il faut nécessairement à madame un salon élégamment meublé ; il lui faut aussi son jour, le jour où elle reçoit. Au milieu de ce luxe, madame fait bien par-ci par-là quelques fautes de langage, quelques malheureux cuirs ; mais une riche toilette, des bijoux à profusion et une bonne table font bientôt oublier ces bagatelles.

Les enfants sont à l'unisson. Les garçons jouent, fument, font des parties de plaisir et dépensent l'argent de leur père sans même se douter de sa valeur, sans savoir comment il se gagne. Paresseux, flâneurs, ils font des études incomplètes, manquent leur vocation et deviennent pour leur famille un souci de chaque jour.

Les filles sont obligées de suivre : La toilette, les fêtes, les bals, les invitations réciproques, ne sont-ils pas indispensables quand on vise au mariage, qui souvent réussit mal ou ne vient pas du tout.

Cet état de chose est navrant; mais enfin, une fois lancé, il n'est guère possible de reculer. Puis vient le moment où l'on souffre moralement, où l'on se retourne dans son lit, où les nuits sont agitées, où les soucis vous empoignent de tous côtés et vous rongent.

Peu importe, il faut sauver les apparences.

C'est alors que l'ennemi réapparaît plus insinuant que jamais et vous dit : « Tente la fortune !... joue à la bourse !... »

Une première fois on gagne une bagatelle; une seconde fois, on gagne d'avantage; une troisième fois d'avantage encore... A partir de ce moment, la fièvre du jeu n'a plus de bornes; on se lance aveuglément dans les spéculations, on s'engage pour des sommes que l'on ne possède pas, espérant centupler les bénéfices et se lever un beau matin riche comme Crésus !

Mais un beau matin, le sort vous abandonne, la chance tourne contre vous et tout croule!!

Et il est rare que la fortune vous quitte sans être suivie de près par la considération, sa compagne trop souvent inséparable, hélas ! On sent dès lors le vide se faire autour de soi, on cherche en vain ses amis... ils ont disparu !

Voilà malheureusement où les besoins du jour conduisent bien des gens.

L. M.

La bourse.

A propos de l'article qui précède, nous donnons ci-dessous la définition des opérations financières les plus pratiquées, et qui font l'objet des conversations du jour.

Dans les *opérations à terme*, les parties contractantes ne se remettent les valeurs en titres et les espèces qu'à une époque plus ou moins éloignée de celle du marché. Toutefois, le terme du règlement est toujours déterminé; il est ordinairement d'un ou de deux mois, et s'exprime